



Edito

Le but d'un bulletin municipal est bien évidemment de communiquer des informations utiles à l'ensemble des administrés de notre commune d'Angeot.

Notre équipe municipale se met en place, tout comme celles des communautés de communes et syndicats intercommunaux. Vous trouverez dans ce bulletin la liste des principales commissions dont nous faisons partie.

En d'autres temps, le garde champêtre, le crieur ou le tambour municipal se chargeaient de cette tâche pour informer les gens du village : les « Macôts* », d'où le nom attribué à notre bulletin d'information municipal.

Conseil Municipal

Maire : Michel NARDIN

1er adjoint : Bernadette MARTINATO
chargée des affaires sociales et des écoles.

2ième adjoint : Philippe QUIN
chargé des bâtiments communaux et de la forêt.

3ième adjoint : Jean MELLIAND
chargé des travaux et de l'employé communal.

Vous y trouverez des résultats de décisions prises au cours des conseils municipaux, des renseignements et adresses utiles au quotidien, les dates d'événements intéressants, l'avancement de projet en cours.

Commissions Municipales

Appel d'Offres : (ouverture des plis) : Michel NARDIN, Aline ROY, Philippe QUIN, Jean MELLIAND

Action sociale (CCAS) : Bernadette MARTINATO, Chantal HIRTH, Jacqueline GOMEZ DE SEGURA, assistées d'Isabelle ALLIOT, Séverine DE CONTO et Anne LOUVET.

Forêts : Philippe QUIN

Fleurissement : Aline ROY, Chantal HIRTH

Information : (Bulletin) : Thierry LOUVET

Vous y trouverez aussi des nouvelles sur la vie des associations locales.

Toutes les personnes désireuses de faire partie des commissions forêt, fleurissement et information sont priées de le faire savoir en mairie. Merci !

Dans ce numéro :

Organisation du conseil municipal	1
Répartition des commissions	2
Budget prévisionnel 2008	3
200 ans de maires à Angeot	4 à 5
Ca c'est passé à Angeot !	6
Les associations	7
Vie pratique	8

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SICTOM

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la Zone Sous-Vosgienne regroupe des communes du Territoire de Belfort, Haut-Rhin et Haute-Saône.

La mission du SICTOM est d'abord environnementale, il a pour rôle de collecter, de trier, de recycler puis d'éliminer les déchets ménagers et assimilés. (voir : www.sictom-etueffont.fr)

Délégué : Jean MELLIAND. Suppléant : Denis PAQUOT

SYNDICAT DE L'AÉROPARC

Délégué : Michel NARDIN. Suppléante : Michelle LENUZZA

SYNDICAT DES EAUX DE ROUGEMONT

Délégués : Michel NARDIN et Eric PERIAT

SYNDICAT DE LA GLACIÈRE

Le Syndicat de La zone artisanale de la Glacière (Fousseماغne) accompagne l'installation d'entreprises dans toutes les démarches administratives et financières.

Délégués : Denis PAQUOT et Michelle LENUZZA. Suppléant : Michel NARDIN

SIGARPIF

Le Syndicat de Gestion et d'Animation du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Fontaine gère la cantine garderie et le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Lagrange.

Déléguées : Bernadette MARTINATO et Jacqueline GOMEZ DE SEGURA. Suppléante : Chantal HIRTH

SYNDICAT DE LA PISCINE D'ETUEFFONT

Déléguées : Bernadette MARTINATO et Chantal HIRTH

SIAGEP

Le Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Equipements Publics gère la distribution d'électricité et de gaz.

Délégué : Thierry LOUVET. Suppléant : Philippe QUIN

SYNDICAT DE LA FOURRIERE : (gestion des animaux errants)

Délégué : Jean MELLIAND

Communauté de communes du Tilleul

Appel d'Offres : Michel NARDIN (suppléant)

Finances

Personnels communautaires

Assainissement individuel (et collectif : compétence à venir)

Economie - Tourisme

Protection de l'environnement : Philippe QUIN

Communication - Culture

Périscolaire – Sports : Bernadette MARTINATO

Promotion de l'Habitat : Bernadette MARTINATO

Bâtiments et infrastructures intercommunaux : Michel NARDIN, président rapporteur.

Scolaire : Bernadette MARTINATO

Représentants d'Angeot à la COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU TILLEUL :

Délégués :

Michel NARDIN et Bernadette MARTINATO

Suppléants :

Philippe QUIN et Jean MELLIAND

Budget Primitif 2008

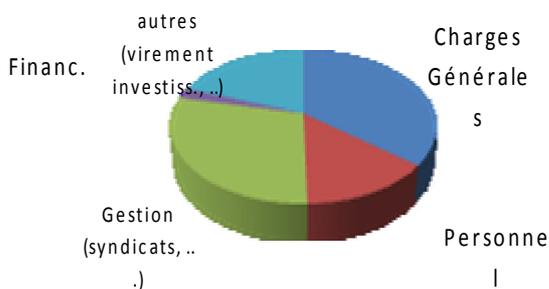
L'équipe sortante a laissé des comptes positifs avec un résultat global du compte administratif 2007 de plus de 37 000 €, grâce, notamment, à des recettes importantes sur des ventes de bois.

Fonctionnement : 183 000€

La section de fonctionnement correspond aux dépenses de « la vie courante », énergie, fournitures, entretien, charges de personnel, charges financières (intérêts d'emprunt).

Les recettes correspondent à des coupes de bois, location de salle, revenus des immeubles et aux 4 taxes. (habitation, foncière bâti et non-bâti et professionnelle via la communauté de communes du Tilleul)

Dépenses :



Recettes :

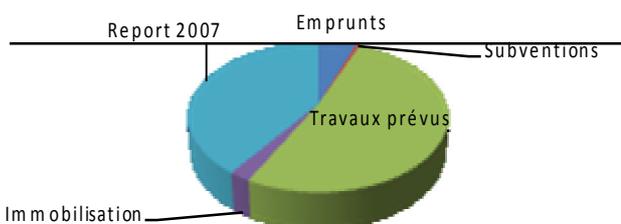


**IL n'y aura pas
d'augmentation des
impôts locaux à
Angeot en 2008 !**

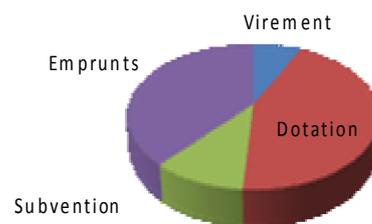
Investissement : 350 000€

La section d'investissement correspond aux travaux prévus (voir ci-dessous)

Dépenses :



Recettes :



Projets:

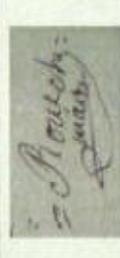
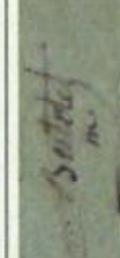
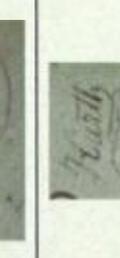
Comme vous l'avez lu dans les engagements écrits de notre liste d'union pour Angeot, la réalisation de nouveaux réseaux d'écoulement d'eau pluviale dans le bas du village est une priorité, inscrite dans le budget voté le 4 Avril.

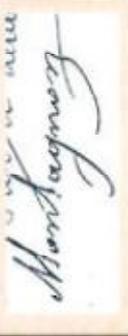
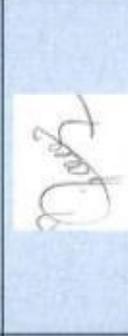
Ce projet a été initié par le précédent mandat et les dégâts provoqués lors du violent orage du 30 mai 2008 confirment son importance.

La révision de la carte communale après consultation approfondie des habitants est un autre projet inscrit à ce budget 2008.



2 siècles de mandatures municipales à Angeot :

Premier Empire	Napoléon 1 ^{er}	1808	ROY François		Les Maires et les adjoints sont nommés par les préfets. Les Conseillers sont élus mais le suffrage est censitaire (il faut avoir un certain niveau de fortune)
		1811	TONDRE François		
Restauration	Louis XVIII	1816	ROUECHE Jean Baptiste		Le maire doit prêter serment : « Je jure et promets à Dieu de garder obéissance et fidélité au Roi, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligne qui serait contraire à son autorité. Et si, dans le ressort de mes fonctions ou ailleurs, j'apprends que se trame quelque chose à son préjudice, je le ferai connaître au Roi » Fait, à l'hôtel de ville de Colmar, le 7 juin 1816 Comte de Castedja, préfet.
		1817	BERTHOLET Jean Baptiste		
		1825	ROUECHE Nicolas		
	1826	THOUVENIN Nicolas			
	1830	HURTH Jean François (et ROUECHE Jacques Joseph de 1840 à 1943)			
	1837	MADRU Pierre François			
Second Empire	Deuxième république	1848	ROUECHE Auguste		« je jure fidélité à l'Empereur»
		1864	PETARD Jean Baptiste		
	1865	Adolphe THIERS Patrice de MAC-			

Troisième République	MAHON Jules GRÉVY Sadi CARNOT Jean-Casimir PÉRIER Félix FAURE Émile LOUBET Armand FALLIÈRES Raymond POINCARÉ Paul DESCHANEL Alexandre MILLERAND Gaston DOUMERGUE Paul DOUMER Albert LEBRUN	1904 1904 1909 1909 1922 1922 1935 1945 1945 1983	THOUVENIN Auguste PETARD Jean Baptiste MONTAGNON Pierre Célestin PISCHOFF Jacques ROUECHE Alfred <i>Mandat de 10 ans car il n'y a pas eu d'élections pendant la guerre</i> PETARD Camille	     	Elections 1929 Pischoff Jacques. Rouéche Alfred Pétard Pierre Valentin Valck Alexandre Mass Alphonse Steullet Hippolyte Prince Alphonse Mittler Albert Sibre Louis Prince Jacques		
	Quatrième république	Vincent AURIOL René COTY	1945 1983	PETARD Camille	 	Elections 1947 Pétard Camille. Mittler Georges Steullet Bernard Rouéche Armand Rouéche Joseph Madru André Malhis Théophile Paquot Alfred fils Meilland Jules Pischoff Fernand Prenot Pierre	
		Cinquième République	Charles DE GAULLE Alain POHER Georges POMPIDOU Alain POHER Valéry GISCARD D'ESTAING François MITTERAND Jacques CHIRAC Nicolas SARKOSY	1983 1986 1986 1995 1995 2008 2008 2014(...?)	LACHEUX Serge CORTINOVIS Arno BOSSERT Marc NARDIN Michel	   	Elections 1983 Lacheux Serge. Cortinovic Arno Pétard Camille Meilland Jean Meilland Jacques Pain Marie-Claire Cousy Gilbert Spaite Daniel Hassenboehler Roger Gil François François J-Claude
			Elections 2001 Bossert Marc. Nardin Michel Hirth André Lenuzza Michèle Perrin Véronique Martinato Bernadette Meilland Jean Paquot Patrick Périat Eric Disch Alexandra Fernandez Cyril				

Pot de « départ »

Le 29 avril dernier, la nouvelle municipalité a tenu à remercier les membres sortants du Conseil et notamment le maire, Marc Bossert, et Patrick Paquot, adjoint.

Leur dévouement au service de notre commune a été tout particulièrement salué, chacun ayant assuré ses fonctions pendant 19 ans, c'est-à-dire trois mandats successifs, dont deux de maire pour Marc Bossert et deux d'adjoint en charge des bâtiments et de la forêt pour Patrick Paquot.

L'excellente ambiance de travail, sans heurt ni conflit au sein du conseil municipal, qui a caractérisé les deux derniers mandats et qui a permis de mener à bien de nombreux pro-

jets marquants pour notre commune, est sans conteste à mettre à leur crédit.

Qu'ils en soient vivement remerciés et qu'ils ne nous en veuillent pas si nous continuons à les solliciter afin de profiter de leurs expériences et de leur connaissance du village ! Et bon vent !



Défilé du 8 mai



A l'occasion de la traditionnelle cérémonie du 8 mai, Michel NARDIN adresse le

message du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants.

« Cette commémoration de 63e anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale en Europe honore les victimes de ce conflit meurtrier, exprime notre gratitude à tous les combattants qui sont morts pour libérer notre pays. [...] »

Le 8 mai 1945, c'est aussi un monde nouveau qui se dessine, porteur d'espoir. »

Cette cérémonie c'est poursuivie par un vin d'honneur à la salle de mairie.

La prochaine cérémonie aura lieu à l'occasion du 11 Novembre.

L'ensemble de la population est bien évidemment conviée à ces manifestations annuelles !

Les cinq maires d'Angeot

Vous avez été nombreux à remarquer le tableau intitulé « Bonjour Mr le Maire », réalisé par Agnès Hassenboehler placé dans la salle de mairie à l'occasion des élections municipales de mars 2008.

Nous l'avons reproduit, dans les pages précédentes avec l'autorisation d'Agnès que nous remercions vivement.

2 siècles de mandatures y sont retracées !



Certains lecteurs avisés ont fait remarquer que le climat d'Angeot devait être propice à cette charge puisqu'après l'élection de Michel NARDIN, ils **sont 5 maires à veiller sur notre commune !**

- Camille PETARD
- Serge LACHEUX
- Arno CORTINOVIS
- Marc BOSSERT

Fermeture de classe dans le RPI

Les parents d'enfants scolarisés dans le RPI sont informés d'une décision de l'Inspecteur de l'Académie de fermeture conditionnelle de classe.

Les professeurs des écoles et parents d'élèves ont réalisés une pétition contre cette décision et le conseil municipal a adopté la motion suivante adressée à l'inspecteur d'académie lors de la séance du 4 avril 2008 :

« La municipalité d'Angeot se déclare unanimement opposée à la fermeture conditionnelle d'une classe primaire, lors de la prochaine rentrée scolaire en sep-

**Vigilance sur la fermeture
d'une classe dans le RPI !**

tembre 2008, au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Fontaine (SIGARPIF). Il lui semble qu'une telle fer-

meture, découlant d'une estimation des effectifs surprenante et discutable, ne pourrait que nuire à l'organisation et surtout à la qualité de la vie scolaire au sein de nos communes.

La municipalité d'Angeot demande instamment à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de bien vouloir revenir sur sa décision.

Elle restera vigilante quant à la suite qu'il voudra bien donner à cette demande. »

La présence de chaque enfant comptera le jour de la rentrée !

Matinée jardinage

Une douzaine de bénévoles ont répondu, samedi 6 juin à l'appel de Aline ROY et de Chantal HIRTH de la commission fleurissement qui ont organisé une matinée d'entretien et de désherbage des espaces verts communaux.

Peu nombreuse à cause de la pluie mais dans la bonne humeur, toute l'équipe a sarclé, taillé les abords de l'aire de jeux, de la mairie et de

l'église à l'image d'Hugo, le plus jeune de la troupe, que nous remercions pour sa participation !

Après un bon café, accompagné de croissants chauds, les jardiniers ont planté des fleurs offertes par des villageois afin d'égayer les rues du village.

Cette sympathique expérience sera très certainement renouvelée.

Affutez vos outils de jardinage !



Les assistantes maternelles se retrouvent à la salle Camille

Le Relais des assistantes maternelles du Conseil général du Territoire de Belfort est un lieu de conseil et d'information.

Il apporte au quotidien un soutien technique aux parents, aux assistantes maternelles et propose aux enfants des animations comme



récemment pour le carnaval.

Des temps de rencontres avec les puéricultrices sont régulièrement organisés à la salle Camille d'Angeot.

Informations sur <http://www.cg90.fr> ou secrétariat : 03 84 28 18 88

Théâtre les Prés Jolis

Une trentaine de comédiens encadrés d'une quinzaine de bénévoles composent l'association théâtrale « Les Prés Jolis ».

La troupe est constituée d'adultes mais aussi d'adolescents et d'enfants.

Les répétitions débutent en novembre et les représentations ont lieu 3 samedis de suite au mois de mars.

Les pièces jouées varient selon les années, des comédies aux pièces paysannes et aux sketches pour les plus jeunes.



Les décors, les accessoires, les costumes et la sonorisation sont gérés par les membres de l'Association. **Vivement mars 2009 !**

Association des Marcheurs d'Angeot

Vous êtes tous invités à participer à la **22^{ème} marche populaire** d'Angeot qui aura lieu les

20 et 21 Septembre 2008.

Comme chaque année cette manifestation rassemble plus d'un millier de marcheurs dans une ambiance conviviale.

Trois parcours, à la portée de tous sont proposés :

- Un parcours adapté d'environ 5 km.
- Le parcours de 10 km conduira les marcheurs jusqu'à Petitfontaine en passant par Lachapelle sous Rougemont.
- Le parcours de 20 km ira jusqu'au lac de la Seigneurie.

Les départs et les inscriptions auront lieu à la salle Camille entre 7h et 15h.

La marche aura lieu quelque soit les conditions météorologiques !

Restauration possible sur place à Angeot ou à Lachapelle (contrôle principal).

Venez nombreux !




**BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL**

MAIRIE D'ANGEOT
2 Rue de l'École
90150 ANGEOT

Téléphone/Télécopie :
03 84 23 84 87

Messagerie :
mairie.angeot@wanadoo.fr

Horaires du secrétariat d'Aline :
Mardi

Matin :
9H00 - 12H00

Après-midi :
1er mardi du mois : 17h - 19h
Autres mardis : 14h - 19h

Vendredi :

Après-midi :
14H00 – 19H00

Permanence des élus :

Mardi de 18h à 19h

Plan cadastral sur Internet

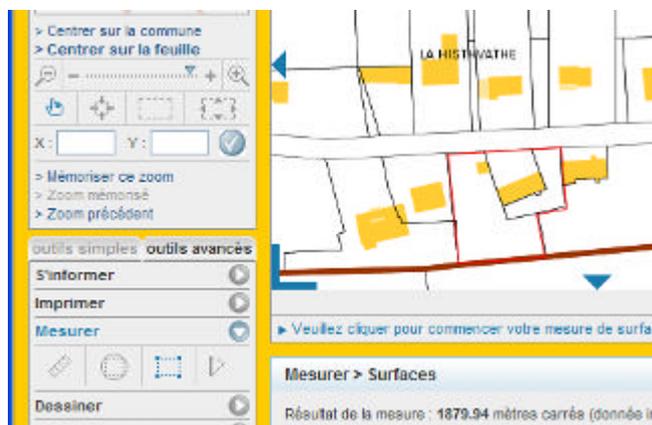
Dans le cadre de la modernisation de l'action de l'état et afin d'offrir un meilleur service aux usagers grâce aux nouvelles technologies, l'administration fiscale a procédé à la mise en ligne du plan cadastral sur Internet.

Ainsi, tout usager peut désormais accéder au plan cadastral en se rendant sur le site internet **<http://www.cadastre.gouv.fr>**

Ce service Internet propose des fonctionnalités gratuites de recherche, de consultation du plan cadastral sur tout le territoire, et d'édition d'extraits de plans cadastraux aux formats A3 ou A4.

Il est précisé qu'à l'intérieur d'une commune, les recherches de plan peuvent s'effectuer par références cadastrales ou par adresse de la parcelle.

Une aide en ligne vous accompagne pas à pas et vous permet d'utiliser des outils sympathiques de cartographie (déplacement sur le plan, mesures des distances et des superficies, notes...).



Vie Pratique

Horaires des siestes !

Avec le retour du soleil, chacun profite avec plaisir du grand air. Pelouse, haies et jardins réclament des travaux saisonniers.

Pour le **bien-être de chacun**, nous vous rappelons les horaires définis par un arrêté préfectoral régissant l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore :

Jours ouvrables :
8h30 à 12 h et 14h30 à 19h30

Samedi :
9h à 12 h et 15h à 19h

Dimanches et jours fériés :
De 10h à 12h

Déchets Verts :

Ne jetez pas les déchets de taille ni de tonte dans les caniveaux, les fossés communaux ni le long des chemins de champs.

Utilisez les bennes à déchets vert de :

Larivière (direction La-grange) ou de

Fontaine (direction Frais)

Conformez-vous aux recommandations affichées sur place pour n'y déposer que des matériaux recyclables !

Concours Villages Fleuris :

Si vous souhaitez participer à ce concours, inscrivez-vous :

**avant le 1er juillet 2008
en Mairie**

en choisissant la catégorie parmi les 9 suivantes :

Maison avec jardin très visible de la rue, Décor floral installé sur la voie publique, Balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue, Fenêtres ou murs, Écoles, Bâtiments publics - Mairie

Un jury passe voir chaque maison puis il y a un classement en fin d'année.